https://www.chd.lu/fr/question/51618

Chambre des Députés
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

# Question parlementaire n°4862

## Évolution du prix du gaz naturel et de l'électricité et les implications pour la transition énergétique

*Déposée par Sehovic Meris*
*Date limite de réponse : 2026-11-04*
*Déclarée recevable le 2026-10-05*

Le marché européen de l'énergie traverse actuellement une nouvelle phase de tensions dans le contexte du conflit en Iran. Ceci concerne notamment le gaz naturel, dont le prix de gros a augmenté de plus de 140 % par rapport à l'année précédente.
Cette évolution intervient alors que les réserves européennes de gaz n'atteignaient, fin août, que 65% de leurs capacités, contre 83% en octobre 2025. Selon la réponse du 3 septembre 2026 de Monsieur le Ministre à la question parlementaire n°4597, à cette date, le volume stocké pour le Luxembourg représentait 90 % du volume requis. Cette situation soulève la question de l'exposition du Luxembourg à de nouvelles tensions sur les marchés du gaz au cours des prochains mois.

Selon un bulletin économique publié le 21 septembre 2026 par la Banque centrale européenne (BCE), les augmentations des prix du gaz naturel devraient se répercuter plus rapidement qu'auparavant sur l'inflation dans la zone euro, mais leur impact sur les coûts de l'électricité devrait être moindre en raison de l'essor de la production d'énergie renouvelable.
Cette évolution différenciée des prix du gaz et de l'électricité revêt également une importance particulière pour la transition énergétique. L'électrification du chauffage, de la mobilité et des processus industriels constitue en effet un élément important de la réduction de la dépendance aux combustibles fossiles. Pour que ces investissements restent économiquement attractifs, il importe notamment de veiller à l'évolution du rapport entre les prix du gaz naturel et de l'électricité.

Dans son plan d'action en faveur de l'électrification, la Commission européenne appelle ainsi les États membres à réduire ce ratio. Selon la Commission, lorsque le prix de l'électricité est 2 à 2,5 fois supérieur à celui du gaz, il devient économiquement significativement moins attractif d'investir dans l'électrification, notamment par le recours aux pompes à chaleur ou l'électrification des processus industriels. En 2025, au
Luxembourg, ce ratio se situait légèrement au-dessus de 2 pour l'industrie et proche de 3 pour les ménages.
Dans ce contexte, je me permets de poser les questions suivantes :

1. Monsieur le Ministre peut-il indiquer quel est, à l'heure actuelle, le volume de gaz stocké pour leLuxembourg au titre de son obligation de stockage, exprimé en valeur absolue et en pourcentage du volume requis ?

2. Quelles sont, selon Monsieur le Ministre, les implications des niveaux de stockage de gaznaturel actuellement bas dans l'Union européenne sur le Luxembourg dans les mois à venir, voire pour l'année 2027 ? Quels risques le Gouvernement identifie-t-il à cet égard pour le Luxembourg ?

3. Tenant compte du récent bulletin économique de la BCE, quels scénarios d'évolution des prix du gaz naturel et de l'électricité le Gouvernement retient-il actuellement pour l'année 2027 et quels facteurs sont susceptibles d'influencer cette évolution au Luxembourg ?

4. Quel est actuellement le ratio entre les prix de l'électricité et du gaz naturel tant pour lesménages que pour l'industrie au Luxembourg ?

5. Comment et par quelles mesures le Gouvernement entend-il assurer que l'électrification et doncla transition énergétique soient économiquement attractives ? Le Gouvernement entend-il agir sur le ratio entre les prix de l'électricité et du gaz naturel et, dans l'affirmative, quelle évolution de ce ratio vise-t-il ?